

**MONOPRIX- RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 06 avril 2010**

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire constate qu'elle a été régulièrement constituée par la publication au J.O.R.T N° 27 Du 04 mars 2010, et par des communiqués publiés aux journaux Le Temps du 02 mars 2010 et Essabah du 03 mars 2010, et donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation. Elle constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, et peut donc délibérer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

Après avoir entendu les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, sur les états financiers de la SNMVT, et les états financiers consolidés sur les opérations de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, ainsi que les explications données en cours de séance, l'assemblée générale ordinaire approuve , les états financiers individuels, les états financiers consolidés ainsi que les annexes.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites par ces comptes ou résumées dans le rapport du conseil d'administration, lesquels font ressortir pour l'exercice 2009 un bénéfice net après impôt de 14 672 223, 061 Dinars pour la SNMVT, et un bénéfice net consolidé après impôt de 15 286 264, 824 Dinars pour le groupe.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2009.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire décide de répartir et affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice 2009 comme suit :

• Bénéfice net :	14 672 223, 061 Dinars
• Résultats reportés :	10 304 886, 283 Dinars
• Réserve ordinaire :	2 824 000, 000 Dinars
• <u>TOTAL A AFFECTER :</u>	27 801 109, 344 Dinars

AFFECTATION :

• Dividende statutaire (0,500D/action) :	924 508, 000 Dinars
• Super dividende (5,300d/action) :	9 799 784, 800 Dinars
• Réserve spéciale pour réinvestissement financier :	3 470 000, 000 Dinars
• Résultats reportés :	13 606 816, 544 Dinars

Le dividende sera payé à partir du 14 avril 2010

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, approuve dans le cadre de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues courant de l'exercice 2009 avec les sociétés du groupe, MONOGROS, La S.G.S, La S.I.M, GEMO, HLC, MMT, et TSS.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire décide de ratifier la cooptation de Mr Mohamed Salah SAADI, décidée par le conseil d'administration du 07 avril 2009, en tant que nouvel administrateur de la société, pour la période restant à courir, et qui se terminera avec l'examen des comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes en la personne du représentant du cabinet E.C.C. MAZARS. Mr Mourad FRADI, et la nomination de Mr Hichem BESBES en tant que co-commissaire aux comptes au titre des exercices 2010-2011-2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant de 40 000Dinars au titre de jetons de présence, à charge pour le conseil de le distribuer entre ses membres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU : 06 avril 2010

**RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU : 06 avril 2010**

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire constate qu'elle a été régulièrement constituée par la publication au J.O.R.T N° 27 Du 04 mars 2010, et par des communiqués publiés aux journaux Le Temps du 02 mars 2010 et Essabah du 03 mars 2010, et donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation. Elle constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, et peut donc délibérer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

Après avoir entendu le rapport du conseil d'administration, l'assemblée générale extraordinaire décide de diviser la valeur nominale de l'action par cinq, et la porter de 10 dinars à 2 dinars l'action avec date d'effet le 03 mai 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital Social est fixé à la somme de 18 490 160 Dinars réparti en 9 245 080 actions de 2 Dinars chacune totalement libérées et de même catégories. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SNMVT MONOPRIX

BILANS APRES AFFECTATIONS DES RESULTATS

ACTIFS	31 Décembre 09	31 Décembre 08	Capitaux Propres & Passifs	31 Décembre 09	31 Décembre 08
ACTIFS NON COURANTS			CAPITAUX PROPRES		
Actifs immobilisés					
Immobilisations incorporelles	3 445 959	3 445 959	Capital Social	18 490 160	18 490 160
Moins: amortissements	-1 474 797	-1 239 850	Réserves	10 414 016	9 768 016
	1 971 162	2 206 109	Autres capitaux propres		
Immobilisations corporelles	70 644 550	64 161 061	Résultats reportés	13 606 817	10 304 886
Moins: amortissements	-29 723 803	-24 580 764			
	40 920 747	39 580 297	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	42 510 993	38 563 062
Immobilisations financières	56 404 117	41 326 337			
Moins: provisions	-48 000	-768 000	Résultat de l'exercice		
	56 356 117	40 558 337			
Total des actifs immobilisés	99 248 026	82 344 743	Total capitaux propres avant affectation	42 510 993	38 563 062
Autres actifs non courants	767 489	703 227	PASSIFS		
Total des actifs non courants	100 015 515	83 047 970			
ACTIFS COURANTS			Passif non courants		
Stocks	36 249 306	31 451 444	Emprunts	16 750 000	3 150 000
Moins: provisions	-813 020	-149 808	Autres passifs financiers		
	35 436 286	31 301 636	Provisions pour risques & charges		
Clients et comptes rattachés	2 972 561	2 400 587	Total des passifs non courants	16 750 000	3 150 000
Moins: provisions	-384 732	-287 484	Passif courants		
	2 587 829	2 113 103	Fournisseurs et comptes rattachés	72 670 059	67 209 775
Autres actifs courants	12 983 379	11 252 828	Autres passifs courants	18 644 132	19 559 210
Moins: provisions	-60 661	-60 661	Concours bancaires et autres passifs financiers	7 505 104	8 803 998
Placements et autres actifs financiers	169 603	90 875			
Liquidités et équivalents de liquidités	6 948 336	9 540 292	Total des passifs courants	98 819 295	95 572 982
Total des actifs courants	58 064 772	54 238 074	TOTAL DES PASSIFS	115 569 295	98 722 982
TOTAL DES ACTIFS	158 080 287	137 286 045	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	158 080 287	137 286 045

SNMVT MONOPRIX

CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATIONS DES RESULTATS 2009

	Capital social	Réserves légales	Réserves spéciales	Réserves ordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2009 avant affectation du résultat	18 490 160	1 849 016	1 000 000	6 919 000	10 304 886	14 672 223	53 235 285
Affectation du résultat 2009:							
-Affectation reports à nouveau					-10 304 886	10 304 886	
-Réserves			3 470 000	-2 824 000		-646 000	
-Dividendes						-10 724 293	-10 724 293
-Reports à nouveau					13 606 817	-13 606 817	
Solde au 31/12/2009 après affectation du résultat	18 490 160	1 849 016	4 470 000	4 095 000	13 606 817	0	42 510 993